

**L'édito**

L'année 2018 se termine, riche d'évènements et d'enseignements pour moi avec l'élection de 3 nouveaux conseillers, la réorganisation du conseil municipal, mon élection en tant que maire.

Si je participe à la gestion de la commune depuis de nombreuses années, c'était malgré tout une expérience nouvelle où j'ai dû faire face à des problématiques inédites pour notre village telle que la contestation de l'élection auprès du tribunal administratif ou l'absence depuis le printemps de notre cantonnier suite à des soucis de santé.

Heureusement, soutenu par une équipe dynamique qui s'est mise immédiatement au travail, nous avons réussi, non seulement à surmonter ces épreuves mais aussi à faire aboutir les projets annoncés, qu'il s'agisse des réfections de voirie ou des embellissements (seule la réfection de la ruelle RICHON n'a pu être terminée cette année mais ne doutons pas de son achèvement pour le printemps prochain).

Malgré un contexte financier difficile, beaucoup de choses ont été accomplies grâce à l'engagement et les actions bénévoles des conseillers et des membres des associations mais aussi grâce à nombre de nos concitoyens qui spontanément ont pour l'un tondu un talus, pour un autre nettoyé un tronçon de rue ou encore ramassé des déchets, laissés par quelques irresponsables, ou veillé à l'embellissement par des fleurissements, des éclairages, ou simplement répondu présent lors des diverses manifestations et autres activités dont la liste exhaustive serait trop longue à reporter ici.

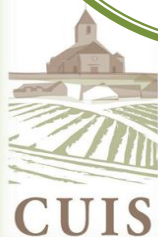
Je tiens vraiment à remercier toutes ces personnes d'abord pour leur participation et leurs efforts désintéressés et souvent méconnus mais aussi à titre plus personnel pour le sens qu'elles donnent, par leur exemple, à mon engagement au service de notre collectivité.

L'année 2019 s'ouvre à nous avec son lot d'incertitudes et de problèmes, cependant je tiens à vous faire part de ma confiance ; non que je doute des difficultés que chacun devra affronter avec courage, mais je suis fermement convaincu que nous saurons les surmonter ensemble et je suis sûr que les nouveaux projets pour la commune déjà en cours de réflexion seront approuvés et réalisés grâce à la volonté et l'énergie des membres du conseil.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille pour cette nouvelle année.

Le Maire, Patrick Buffry

Co

**La vie de la commune**

1	Edito	9	Cérémonie du 11 novembre
2/3	Etat civil/infos diverses	10	Les amis des écoles
4	Conseils municipaux	11/12	Familles rurales
5/7	Bilan des actions 2018	13/	Comité des fêtes
8	Dépôts sauvages		Recettes/agenda/jeu

## Etat civil

### Naissance

Apolline, Rose, Eléonore DAVIAUX, le 5 septembre

Victoria VALLOIS, le 19 octobre

Nohlan, Anthony LANG, le 09 décembre

### Mariage

Henry-Nicolas PARUIT et Claire-Marie GIMONNET, le 20 juillet

David TEYSSOU et Anne-laure COROYER, le 11 août

James MARIE et Françoise LE BRUN, le 24 novembre

## Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous  
ou adresser un fax ou un mail aux coordonnées suivantes :

**Tél : 03 26 59 78 60**

**Fax : 03 26 59 73 05**

**Email : [mairie.cuis@wanadoo.fr](mailto:mairie.cuis@wanadoo.fr)**

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 15 h 00
Mardi	8h30-12h30
Jeudi	8h30-12h30
Vendredi	8h30-12h30

## Inscriptions sur la liste électorale de Cuis

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont évolués. La loi autorise désormais l'inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant celui-ci. Ainsi, pour pouvoir voter lors des élections européennes de mai 2019, il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le samedi 30 mars 2019. Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

## Recensement militaire



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée d'appel et de préparation à la défense.

Se présenter en mairie avec le livret de famille des parents.

**Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.**



Cette année, le recensement à Cuis se déroule du 17 janvier au 16 février 2019.

*Se faire recenser est obligatoire.*

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous.

Il s'agit de Mme Sonia Borowiak, domiciliée 3 rue de l'égalité.



Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Prolifération des chats errants

Le conseil municipal encouragé par le résultat de la 1<sup>ère</sup> expérience a reconduit la mesure de stérilisation des chats errants avec le financement obtenu grâce à la convention négociée avec la fondation « 30 millions d'amis » et un tarif à l'équilibre validé avec un vétérinaire dévoué à la cause animale selon la même démarche et sans que cela impacte les finances de la commune :

- Un bénévole signe une convention avec la mairie, qui en conséquence se porte garante auprès du refuge d'Épernay pour le prêt de la cage et auprès du vétérinaire qui pratique l'opération pour le paiement (applicable bien sûr uniquement pour les chats errants).
- Ce bénévole peut alors capturer des chats errants et les emmener se faire opérer sans que cela lui coûte autre chose qu'un peu de son temps.

Environ une douzaine d'animaux ont pu être opérés cette année.

Malheureusement la fondation « 30 millions d'amis » nous a fait savoir qu'elle ne pourra plus soutenir en totalité le coût financier de la démarche dans le futur et demande à la mairie d'en financer 50 %, ce que le conseil municipal a accepté.

Si des bénévoles se font connaître, cette convention sera renouvelée pour une nouvelle période.

N'hésitez pas à venir poser des questions à la mairie si vous souhaitez d'avantage de renseignements, vous serez toujours les bienvenus.



### Forêt indivise CUIS-GRAUVES

Le syndicat de gestion, animé bénévolement par des représentants des 2 communes a réussi à reverser aux 2 villages une grande partie des bénéfices dégagés depuis 3 ans, par l'exploitation de cette forêt. Cela s'est traduit par un versement de 20 000 € pour chacune des 2 collectivités de tutelle soit une somme totale de 40 000 €.



## **Résumé des conseils municipaux**

### **Résumé du conseil municipal du 23 juillet 2018**

Un projet de création de boucles cyclotouristiques a été présentée par la communauté d'agglomération d'Epernay, le conseil municipal a validé celui-ci.

Cimetière : le conseil municipal va prévoir de nouveaux emplacements « cave urne » car il n'y en a plus de disponibles.

Chats : une capture de chats va être effectuée du 15 septembre au 16 novembre afin de les faire stériliser.

### **Résumé du conseil municipal du 24 septembre 2018**

Différents travaux sont à effectuer sur les façades de l'église, des devis seront demandés à des entreprises habilitées afin de prévoir un programme de restauration.

Pour les prochaines vendanges le conseil municipal va trouver des solutions afin d'assurer la permanence du dépôt de pain.

### **Résumé du conseil municipal du 22 octobre 2018**

Cimetière : Le conseil municipal décide de créer de nouveaux emplacements derrière la haie existante à côté des emplacements columbariums et une seconde haie sera créée pour séparer ces nouveaux emplacements columbariums du cimetière.

Réfection de la route Cuis-Grauves en rebouchant les nids de poules avec de l'enrobé.

Le recensement de la population du village aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019 avec l'aide d'un agent recenseur employé pour effectuer cette mission.

## BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS 2018

- Réfection du CD10 au niveau de la traversée du village pilotée par le département,
- Réfection de la partie la plus dégradée de la rue de la République avec mise en place d'une évacuation d'eau au point le plus creux, le tout piloté par la commune,
- Réfection de la route de Chouilly au niveau de l'ancienne coopérative, pilotée par la commune,
- Rebouchage des trous sur la traverse de Grauves, piloté par la commune,
- Réfection et implantation des réseaux dans la ruelle Richon, pilotés par les services techniques de la Communauté d'Agglomération d'Epernay, même si l'ensemble n'a pu être terminé avant l'automne à cause d'un retard inhérent aux lourdeurs administratives,
- Bien sûr d'autres actions plus ponctuelles ont également été menées pour le bien vivre des habitants de la commune,
- L'effort a, comme annoncé, porté en priorité sur la voirie car la commune avait accumulé un certain retard dans ce domaine,
- Tous cela a été réalisé en diminuant notre taux d'endettement, aidé par la bonne gestion des biens privés de la commune, et en dépit de contraintes financières amplifiées tel que la baisse de la dotation de l'état et les évolutions défavorables de gestion des taxations locales (évolutions dont vous avez tous entendu parler dans les médias, qui font que les sommes ne rentrent plus dans les caisses de la commune mais sont recentralisées avec une redistribution réduite).

## CAP POUR 2019

- Poursuite de l'effort sur l'entretien des voiries de la commune et la mise en valeur du village,
- Soutien réaffirmé aux associations de notre village pour toutes leurs actions contribuant au vivre ensemble,
- Ne pas augmenter la pression fiscale communale grâce à une gestion au plus juste et cela même si nous ne pouvons satisfaire toutes les attentes mais seulement répondre aux priorités,
- Ces grandes orientations s'inscrivent en droite ligne des engagements de notre programme et seront déclinées lors du vote du budget 2019 et affinées tout au long de l'année.

## Travaux réalisés et en cours

De nombreuses réfections de chaussées ont été mises en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Goudronnage route de Chouilly, devant la coopérative le 25 juillet



Gravillonnage rue de la République le 30 juillet





Réfection des réseaux d'eau de la ruelle Richon. Le goudronnage est prévu au printemps 2019.



## Dépôts sauvages de déchets et aux ordures

A plusieurs reprises nous avons été confrontés à des ordures ménagères et autres déchets déposés et abandonnés sur le domaine public ou privé de la commune de CUIS, et cela en dehors des lieux et conditions prévues.

Cela est survenu dans les bois et dernièrement à proximité des bennes à verres :



Et ce n'est pas moins d'une dizaine de sacs de déchets qui ont été collectés près des bennes à verres lors de la dernière opération de nettoyage. (photos ci-dessus)

Tant pour un dépôt dans les bois que pour plusieurs dépôts près des bennes à verre des personnes ont formellement été identifiées et à chaque fois pour l'instant nous avons transigé avec des rappels à la loi et une obligation pour eux de procéder au nettoyage sous 48 heures mais de tels comportements irresponsables ne peuvent plus être tolérés et seront désormais sanctionnés avec toutes les rigueurs prévues par la loi car ce type d'infraction relève du code pénal dont l'article R635-8 prévoit que :

*« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »*

En clair si un véhicule a été utilisé pour les transporter, on risque une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, ainsi que la confiscation du dit véhicule.

De plus comme pour toute condamnation doit être publiée celles-ci le seront notamment dans ce journal et au niveau de l'affichage en mairie.



## Cérémonie du 11 novembre 2018

Résumé du message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918

Un siècle,

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signée à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

.....

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

.....

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

....

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

...

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais

.....

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Vive la France !

Le centenaire de l'Armistice étant un dimanche en 2018, les diocèses de France ont demandé à toutes les communes de faire sonner les cloches de leur église 11 minutes à 11 heures 11 minutes précises.

Aux enfants de Cuis morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale :

1914 : Paul ROCHE, Jules ROBERT, Louis GUILLIOT, Raphael CHATELIN, Edouard LAPORTE

1915 : Victor DAUPHIN, Maurice COURTY, Maurice NICAISE, Georges TROUSLARD

1916 : Fernand ROULOT, Alexis RONGEMAILLE

1917 : Albert RICHARD, Pierre ROCHE, Cyrille CHAMPION, Maurice DEROUILLAT, Paul HOSTOMME, Albert DEROUILLAT

1918 : Maurice MATHIEU, Henri DIART

1919 : Jules RICHARD





## **Mais au fait l'association, c'est qui au juste?**

Nous sommes des parents d'élèves de l'école qui avons décidé de nous investir dans la vie de l'école au profit des enfants.

5 membres du bureau entourés d'autres bonnes volontés, constituent le cœur de l'association:

- PATURE Amélie, Présidente
- PIENNE Christelle, Vice-Présidente
- COUSIN Elodie, Trésorière
- CAPRON Marie-Céline, Secrétaire
- PACHOLSKI Katia, Secrétaire

*N.B. : Aucune adhésion n'est demandée à ses membres.*

## **De quoi les enfants profitent-ils grâce à l'association ?**

Globalement, l'association œuvre ou participe financièrement pour les sorties pédagogiques, les voyages scolaires, les achats d'équipements scolaires...etc., en organisant des manifestations et des campagnes de ventes diverses et variées et en conservant l'objectif d'animer la vie autour de l'école en favorisant la participation de parents. Les bénéfices engendrés sont intégralement utilisés au profit des enfants (et bien sûr un peu pour le fonctionnement de l'association).

## **Calendrier 2019:**

- le 3 mars : Bal des Ecoles
- le 27 avril: Chasse aux oeufs
- le 22 juin: Kermesse

Il y a toujours de la place pour quiconque souhaiterait participer un peu, beaucoup, passionnément... à toutes ces animations. Les membres actuels se feraient un réel plaisir d'accueillir de nouvelles personnes porteuses d'énergie, d'idées ou tout simplement de bonne humeur.

**Pour continuer à vivre l'Association a besoin de bonnes volontés.**



### **Juillet / Août**

Afin de garder la forme, les participants au cours de gymnastique se sont retrouvés chaque mardi soir pour aller marcher à travers champs et vignoble.

### **Septembre**

Reprise des cours de gymnastique avec Mme Sophie Rochette, professeur diplômée, chaque mardi soir de 19 h 15 à 20 h 15 à la salle des fêtes. Venez-vous renseigner sur place et participez à une séance d'essai.

### **14 octobre**

Notre 18<sup>ème</sup> bébé broc s'est de nouveau déroulée dans la convivialité. Les visiteurs ont ainsi pu réaliser de bonnes affaires

### **28 octobre**

De drôles de petits monstres ont hanté les rues de notre village pour délester ses habitants de quelques bonbons. Ils se sont ensuite rendus à la salle des fêtes pour le partage de leur butin. Un grand merci à tous les généreux donateurs.

### **17 novembre**

Le Beaujolais nouveau et le Beaujolais rosé ont été dégustés avec des pains spéciaux de chez « La fournée d'Alice et Maya », boulangers de Cramant et de cochonnaille de chez Michel Prieur, charcutier à Pierry, salade et fromage puis flans préparés par les bénévoles, ont terminé le repas. Merci aux participants de la soirée et aux personnes qui ont participé indirectement par l'achat de vins et d'assiettes « à emporter ».

### **15 décembre**

Distribution d'un colis de Noël aux adhérents de Cuis âgés de 75 ans et plus.

### **15 décembre**

Chocolats offerts aux enfants lors du spectacle de Noël organisé par le comité des fêtes.

Retrouvez nous sur Facebook : « Familles Rurales Cuis »

## **COMITE DES FETES**

### **Soirée du 13 juillet**

C'est sur le thème du cirque que les bénévoles ont réalisé les décors de la soirée. Tout a été mis en œuvre pour que les participants passent un agréable moment. Une structure gonflable a fait la joie des enfants.

### **Soirée karaoké du 27 octobre**

Elle a dû malheureusement être annulée faute d'inscription.

### **Noël des enfants du 15 décembre**

Les enfants scolarisés à Cuis ont assisté à une petite pièce de théâtre amateur, Le Chaudron Magique.

Samedi 15 décembre, le traditionnel Noël des enfants de Cuis. Le spectacle a ravi petits et grands, une histoire de princesses et chevaliers avec beaucoup d'humour. À la fin de la pièce de théâtre, le père Noël est arrivé et a distribué à chaque enfant des cadeaux.

Merci au comité des fêtes pour les cadeaux et à familles rurales pour les délicieux chocolats.







Puis le Père Noël est arrivé pour la distribution des jouets et un goûter fut offert aux enfants.



Vous souhaitez recevoir les newsletters du comité des fêtes.  
Envoyez votre adresse à « [comitedesfetesdecuis@gmail.com](mailto:comitedesfetesdecuis@gmail.com) »



# Turbot au Champagne

## Ingrédients

- 10 personnes
- Facile
- 35 min. + 50 min. de cuisson
- 1 turbot de 1,750 kg
- 300g de champignons de Paris
- 180g de beurre
- 0,5 l de champagne brut
- 30g de farine
- 1,5 dl de consommé (bouillon)
- 1 dl de crème fraîche/sel/poivre

## Etapas :

- Coupez le pied terreux des champignons, essuyez-les soigneusement en évitant de les laver, sauf s'ils sont très sales.
- Coupez-les en petits dés, et faites-les fondre 5 mn dans 50 g de beurre.

## La cuisson du poisson

- Ficelez la tête du Turbot pour qu'il garde bonne apparence, disposez les champignons dans le fond d'un plat allant au four,
- Poser le Turbot par-dessus, le côté noir en dessous,
- Saler et poivrer, mouillez-le avec le champagne et parsemer de petits morceaux de beurre (50g),
- Posez le plat sur le feu, faites partir à feu moyen, quand l'ébullition est prise, mettez le plat au four (th.5 ou 150°C) et laissez cuire 25 mn en arrosant souvent.

## Préparation de la sauce

- Faire fondre 30g de beurre dans une petite casserole, ajoutez la farine, dès qu'elle mousse, mouillez avec le consommé (bouillon) et 1dl de liquide de cuisson du poisson, rectifiez l'assaisonnement et laissez cuire 10 à 15 mn à très petit feu,
- Ajoutez à ce velouté la crème et le reste de beurre (50g), nappez-en le Turbot,
- Faites glacer 5 mn à four très chaud (th. 9 ou 270°C).

Le Turbot peut-être remplacé par un poisson blanc moins coûteux.



## Croustillant aux pommes

### Ingrédients

- **5 personnes**
- **Facile**
- **20 min.** + 35 min. de cuisson
- 4 pommes
- 30g et 60g de beurre fondu
- 60g et 50g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 70g de farine
- 3 cuillères à soupe de lait
- 2 œufs
- Fleur de sel

- Préchauffez le four à 180°C,
- Epluchez 3 pommes et coupez-les en morceaux pas trop gros,
- Dans un saladier, mélangez 30 g de beurre fondu avec 60g de sucre et le sachet de sucre vanillé,
- Ajoutez la farine, le premier œuf, le lait et une pincée de fleur de sel,
- Ajoutez vos morceaux de pommes à ce mélange et versez la préparation dans un moule à manquer anti-adhésif,
- Au four pour 20 mn,
- Pendant la cuisson, épluchez votre dernière pomme et coupez-la en jolies lamelles,
- Dans une poêle avec 20g de beurre et 1 cuillère à soupe de sucre fin, faites dorer vos quartiers de pommes,
- Dans un saladier, mélangez les 60g de beurre fondu avec 50g de sucre et le second œuf,
- Sortez le gâteau du four après ces 20 mn de cuisson, versez le contenu de votre saladier sur le gâteau et décorez-le avec vos quartiers dorés de pomme,
- Remettez au four pour 15 mn de cuisson,
- Laissez refroidir avant de servir.



Voilà une douceur qui donne envie de tomber dans les pommes !...



# **l'AGENDA :**

**Samedi 9 février**

*Repas du Comité des Fêtes*

**Dimanche 24 février**

*Repas des seniors au millésium*

*Carnaval (Familles Rurales)*

**Dimanche 7 avril**

*Bébécroc (familles rurales)*

**Mercredi 8 mai**

*Cérémonie au monument aux morts*

**Dimanche 19 mai**

*Brocante*

**Dimanche 26 mai**

*Elections Européennes*

**Jeudi 30 et vendredi 31 mai**

*Fête patronale (Comité des fêtes)*

**Samedi 8 juin**

*Sortie avec le comité des fêtes*



Il s'agit de trouver de quel film est tirée cette réplique célèbre :

N°1	La révolution est comme une bicyclette, quand elle n'avance pas, elle tombe !	<b>RABBI JACOB</b>
N°2	«Sunnyside est dirigé par un diabolique ours en peluche rose parfumé à la fraise. »	<b>TOY STORY 3</b>
N°3	Si on peut plus péter sous les étoiles sans faire tomber un martien. Il va nous en arriver des pleines brouettes	<b>SOUPE AUX CHOUX</b>
N°4	C'est une fabrication artisanale. C'est fait à la main, c'est roulé à la main sous les aisselles!!!"	<b>LE PERE NOEL EST UNE ORDURE</b>
N°5	"Les riches c'est fait pour être très riches et les pauvres, très pauvres"	<b>LA FOLIE DES GRANDEURS</b>
N°6	Maintenant elle va marcher beaucoup moins bien, forcément... Qu'est-ce que je vais devenir moi, maintenant	<b>LE CORNIAUD</b>
N°7	Le tabac c'est tabou , on en viendra tous à bout	<b>LE PARI</b>
N°8	Cent patates	<b>LES 3 FRERES</b>
N°9	Okayyy	<b>LES VISITEURS</b>
N°10	"C'est le vieux Peebody qui possédait toutes les terres. Il avait dans l'idée de faire pousser des pins."	<b>RETOUR VERS LE FUTUR</b>
N°11	Ca t'es déjà arrivé qu'on te confonde avec un homme ? Non. Et toi ?"	<b>ALIENS LE RETOUR</b>
N°12	"Qu'est ce que tu espérais ? Une petite vie sans maîtresse ? Tu vaux mieux que ça ma chérie."	<b>PODIUM</b>
N°13	"On est en mission pour le Seigneur."	<b>THE BLUES BROTHER</b>
N°14	"Toi et moi on peut pas tout miser sur notre physique. Surtout toi."	<b>LES BRONZES FONT DU SKI</b>
N°15	Il nous faudrait un bateau plus gros."	<b>LES DENTS DE LA MER</b>
N°16	"Je vais te faire une guerre dont t'as pas idée !"	<b>RAMBO</b>
N°17	Dans la vie, il y a ceux qui ont un flingue et ceux qui creusent. Toi, tu creuses."	<b>LE BON , LA BRUTE ET LE TRUAND</b>
N°18	"J'aime l'odeur du napalm au petit matin. Ca sent la victoire."	<b>APOCALYPSE NOW</b>



Le gagnant a été tiré au sort parmi les bonnes réponses.  
 Il s'agit de qui se verra remettre une bouteille de champagne.  
 Merci à qui ont envoyé leur participation au jeu.

## Nouveau jeu

Faites chauffer les méninges !

Voici quelques plantes grasses très tendances. A vous de découvrir leur nom français.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

Vos réponses peuvent être données par courrier en mairie, ou sur la boîte mail du journal.

« [lecho.des.musettes@orange.fr](mailto:lecho.des.musettes@orange.fr) »

Pour tout courrier : « commission communication », mairie de Cuis.

**Ont participé à la rédaction des articles :**

Nathalie CIOSEK, Christophe DIDIER, Valérie GRENETTE,  
Catherine LECLERC, Stéphanie MOREIRA